



Abus suite rupture aidez moi

Par **tigra9046**, le **06/03/2009** à **22:13**

Bonsoir,

je poste ce message car j'ai vraiment besoin de conseils suite à ma rupture d'avec mon ami. C'est un peu compliqué. Nous habitons 2 villes différentes, lui Nîmes et moi Rennes. Avant la rupture j'avais besoin de faire des achats sur le net, mais ma carte bancaire ne fait pas paypal. Donc il a ouvert un compte paypal mon nom pour que je fasse des achats. Je lui en ai remboursé une partie en espèces et l'autre en chèques. Aujourd'hui nous ne sommes plus ensemble, rupture difficile, et je viens de recevoir un sms dans lequel il indique vouloir porter plainte contre ces achats, hormis ceux que j'ai remboursés par chèque. Que puis-je faire SVP???

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Paula**, le **07/03/2009** à **09:37**

Bonjour,

Il n'y a aucune raison qu'il porte plainte et surtout elle n'aboutira pas.

Cordialement